

Bizol Radiator Clean+ r70

Date de révision: 28.01.2016

Page 1 de 8

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Bizol Radiator Clean+ r70

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	BIZOL BITA Trading GmbH	
Rue:	Martin-Buber-Str. 12	
Lieu:	D-14163 Berlin	
Téléphone:	+49 (30) 804 869-0	Téléfax: +49 (30) 804 869-2860
e-mail:	support@bizol.de	
Internet:	www.bizol.com	

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

Allemagne: +49 (30) 804 869-0 (08.00-17.00, Mo-Fr)
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Paris: +33 (0) 1 40 05 48 48

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Catégories de danger:

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Mentions de danger:

Provoque des lésions oculaires graves.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

éthoxylate d'alcool gras

acides sulfoniques, sec-alcanes en C14-17, sels de sodium

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



Mentions de danger

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P280 Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

2.3. Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB: non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Mélange des substances répertoriées ci-dessous avec additions sans danger.

Bizol Radiator Clean+ r70

Date de révision: 28.01.2016

Page 2 de 8

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
9043-30-5	éthoxylate d'alcool gras			5 - < 10 %
	500-027-2			
	Acute Tox. 4, Eye Dam. 1; H302 H318			
97489-15-1	acides sulfoniques, sec-alcanes en C14-17, sels de sodium			1 - < 5 %
	307-055-2		01-2119489924-20	
	Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Aquatic Chronic 3; H302 H315 H318 H412			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

Étiquetage du contenu conformément au règlement (CE) n° 648/2004

5 % - < 15 % agents de surface non ioniques, < 5 % agents de surface anioniques, agents conservateurs (3,3'-Méthylénbis[5-méthyloxazolidin], Formaldehyde).

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. En cas de perte de conscience, mettre la victime en décubitus latéral et consulter un médecin. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

Après inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtamologiste.

Après ingestion

En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution). Appeler immédiatement un médecin. NE PAS faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

mousse résistante à l'alcool, Poudre d'extinction, Dioxyde de carbone (CO₂).

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux: Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone (CO₂). Ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

Bizol Radiator Clean+ r70

Date de révision: 28.01.2016

Page 3 de 8

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Utiliser un équipement de protection personnel. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Veiller à un apport d'air frais. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Conditions à éviter: génération/formation d'aérosols.

Préventions des incendies et explosion

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Protéger contre: Gel. Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger des radiations solaires directes. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation			
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur
97489-15-1	acides sulfoniques, sec-alcanes en C14-17, sels de sodium			
Salarié DNEL, aigu		dermique	local	2,8 mg/cm²
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	5 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	3,57 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	12,4 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	local	2,8 mg/cm²
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	35 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	7,1 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, aigu		dermique	local	2,8 mg/cm²
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	local	2,8 mg/cm²

Bizol Radiator Clean+ r70

Date de révision: 28.01.2016

Page 4 de 8

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	Valeur
Milieu environnemental		
97489-15-1	acides sulfoniques, sec-alcanes en C14-17, sels de sodium	
Sédiment d'eau douce		9,4 mg/kg
Sédiment marin		0,94 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		600 mg/l
Sol		9,4 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Voir chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Protection des yeux/du visage

Lunettes avec protections sur les côtés.

Protection des mains

Porter des gants appropriés. Modèles de gants recommandés: DIN EN 374. Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile). Temps de pénétration (durée maximale de port): > 480 min (Epaisseur du matériau des gants: 0.4 mm). Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques. Les crèmes de protection peuvent aider à protéger les parties de la peau exposées. Après un contact, ne les utiliser en aucun cas.

Protection de la peau

Vêtement de protection.

Protection respiratoire

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales. En cas de formation de vapeurs d'aérosol ou de légère brume, il faut porter un appareil de protection respiratoire autonome approprié. Appareil de protection respiratoire approprié: Demi-masque filtrant (NF EN 149), p. ex. FFA P / FFP3.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide
Couleur: jaune clair
Odeur: caractéristique

Testé selon la méthode

pH-Valeur: ca. 8,7

Modification d'état

Point de fusion: non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: non déterminé
Point d'écoulement: non déterminé
Point d'éclair: non déterminé
Limite inférieure d'explosivité: non déterminé
Limite supérieure d'explosivité: non déterminé
Température d'inflammation: non déterminé
Température de décomposition: Aucune information disponible.
Pression de vapeur: non déterminé
Densité: 1,03 g/cm³

Bizol Radiator Clean+ r70

Date de révision: 28.01.2016

Page 5 de 8

Hydrosolubilité:	facilement soluble
Coefficient de partage:	non déterminé
Viscosité dynamique:	non déterminé
Viscosité cinématique:	non déterminé
Durée d'écoulement:	non déterminé
Densité de vapeur:	non déterminé
Taux d'évaporation:	non déterminé

9.2. Autres informations

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Aucune information disponible.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4. Conditions à éviter

Forte chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance			
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source
9043-30-5	éthoxylate d'alcool gras			
	par voie orale	ATE 500 mg/kg		
97489-15-1	acides sulfoniques, sec-alcanes en C14-17, sels de sodium			
	par voie orale	ATE 500 mg/kg		

Irritation et corrosivité

Provoque des lésions oculaires graves.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Expériences tirées de la pratique

Bizol Radiator Clean+ r70

Date de révision: 28.01.2016

Page 6 de 8

Observation diverses

En respectant les règles générales de la protection du travail et de l'hygiène industrielle, il n'y a pas de risques de santé pour le personnel traitant ce produit.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Pas de données disponibles pour le mélange.

N° CAS	Substance				
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source
97489-15-1	acides sulfoniques, sec-alcanes en C14-17, sels de sodium				
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 >1-10 mg/l	96 h	Brachydanio rerio	OCDE 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r >61 mg/l	72 h	Scenedesmus subspicatus	OCDE 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 9,81 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	OCDE 202
	Toxicité pour les poissons	NOEC 0,85 mg/l	28 d	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	OCDE 204
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 0,36 mg/l	22 d	Daphnia magna (puce d'eau géante)	OCDE 202

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles pour le mélange.

N° CAS	Substance			
	Méthode	Valeur	d	Source
	Évaluation			
97489-15-1	acides sulfoniques, sec-alcanes en C14-17, sels de sodium			
	Biodégradation	78%	28	OCDE 301B/ ISO 9439/ EEC 92/69/V, C.4-C
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Élimination selon les directives communautaires 75/442/CEE et 91/689/CEE relatives aux déchets et aux déchets dangereux dans les versions respectivement en vigueur.

Code d'élimination des déchets-Produit

070601 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; eaux de lavage et liqueurs mères aqueuses
Classé comme déchet dangereux.

Code d'élimination de déchet-Résidus

Bizol Radiator Clean+ r70

Date de révision: 28.01.2016

Page 7 de 8

200129 DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCEs, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS), Y COMPRIS LES FRACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT; fractions collectées séparément (sauf section 15 01); détergents contenant des substances dangereuses
Classé comme déchet dangereux.

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

<u>14.1. Numéro ONU:</u>	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
<u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u>	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
<u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u>	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
<u>14.4. Groupe d'emballage:</u>	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)

<u>14.1. Numéro ONU:</u>	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
<u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u>	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
<u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u>	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
<u>14.4. Groupe d'emballage:</u>	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Marine polluant: NO

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

<u>14.1. Numéro ONU:</u>	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
<u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u>	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
<u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u>	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
<u>14.4. Groupe d'emballage:</u>	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:	non
---------------------------------	-----

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune donnée disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

2010/75/UE (COV):	0,1 %
-------------------	-------

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D):	2 - pollue l'eau
---------------------------------------	------------------

Bizol Radiator Clean+ r70

Date de révision: 28.01.2016

Page 8 de 8

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses (Regulations concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Rail)
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
ICAO: International Civil Aviation Organization
CAS: Chemical Abstracts Service (a division of the American Chemical Society)
DNEL/DMEL: Derived No-Effect Level / Derived Minimal Effect Level
PNEC: Predicted No Effect Concentration
WEL (UK): Workplace Exposure Limits
TWA (EC): Time-Weighted Average
STEL (EC): Short Term Exposure Limit
ATE: Acute Toxicity Estimate
DL50: Lethal Dose, 50% (median lethal dose)
CL50: Lethal Concentration, 50% (median lethal concentration)
EC50: half maximal Effective Concentration
ErC50: EC50 in terms of reduction of growth rate
VwVwS: Verwaltungsvorschrift wassergefährdende Stoffe

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)